



VIVRE À ROYBON

*Une nouvelle équipe
pour de nouveaux projets*



**RENDEZ-VOUS AU LAC
CET ÉTÉ !**

Baignade, brasserie, musique
sont au programme

8



**TOUS ENSEMBLE POUR LE
PROPRETÉ DU VILLAGE**

C'est tous ensemble
que nous progresserons

9



INTERVIEW DU MAIRE

La nouvelle équipe
allie l'expérience des anciens
et l'énergie du renouvellement

14



**RETIREZ VOS LIVRES AU
DRIVE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Une organisation adaptée
à la situation

19

S O M M A I R E

3 | LA VIE DE LA COMMUNE

- ▶ Avant les élections, un dernier Conseil pour de nouveaux projets
- ▶ Entretien du réseau d'eau pluviale
- ▶ Roybon à l'heure des commémorations
- ▶ Elagage des voies communales et amélioration de la visibilité
- ▶ Point d'étape sur le chantier du contournement et le projet de requalification de la Grande Rue
- ▶ Roybon fleurit avec la belle saison
- ▶ Agir ensemble pour stériliser et protéger les chats
- ▶ Nouveau gérant pour la brasserie, concerts et baignade, un bel été au lac en perspective
- ▶ Le nouveau conseil municipal déjà au travail
- ▶ Tous ensemble pour la propreté du village

10 | LE DOSSIER

- ▶ La mairie face à la crise
- ▶ Tous solidaires avec l'EHPAD
- ▶ Les infirmières vous disent merci !
- ▶ Bravo à Bièvre Isère Communauté, merci aux couturières et couturiers !

14 | INTERVIEW DU MAIRE

16 | LES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROYBON

18 | LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ▶ De nouvelles activités pour les séniors
- ▶ Venez donner votre sang
- ▶ Le Comité des fêtes va se relancer

19 | EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE

- ▶ Festival sang d'encre 2020
- ▶ Des livres pour l'été

20 | ANNONCES ET INFOS UTILES

- ▶ Les nouveaux horaires d'ouverture du cabinet médical
- ▶ Les journées défense citoyenneté
- ▶ Déclaration annuelle des ruches du 01/09 au 31/12
- ▶ La lutte contre le frelon asiatique

22 | RECIT DES PETITES HISTOIRES

- ▶ Origine de l'Avenue Centenaire de Roybon

24 | ▶ Ateliers citoyens participatifs



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Nous sortons tous profondément marqués par le confinement que nous avons subi en raison de la crise sanitaire. C'est évidemment un sentiment mêlé qui nous habite :

- *Le soulagement, car nous voyons bien que la situation s'est profondément améliorée*
- *La prudence, car c'est le respect de certaines règles, notamment en matière d'hygiène, qui nous évitera une « nouvelle vague »*
- *L'inquiétude, car les conséquences économiques et sociales vont être importantes et très concrètes pour nombre de nos concitoyens.*

Mais ce mélange de sentiments n'est-il pas tout simplement un résumé de la vie, avec nos espoirs, nos doutes et nos craintes qui nous accompagnent dans la vie quotidienne ? N'en n'est-il pas ainsi dans la vie d'un village comme le nôtre ?

Je fonde beaucoup d'espoirs sur le dynamisme de la nouvelle équipe municipale qui m'accompagne désormais. Elle s'est d'ores et déjà mise à votre service pour améliorer le quotidien de la commune et porter de nouveaux projets. Le fleurissement réalisé en témoigne, comme le développement d'un plan propreté dans le bourg. Nous avons également mené un programme d'élagage sur nos chemins communaux, un nouveau site internet est en cours de finalisation et nous lancerons des ateliers citoyens le 14 juillet pour associer tous ceux qui le souhaitent au devenir du village.

Nous serons bien sûr prudents dans la gestion car nos finances restent fragiles et que gérer une collectivité doit se faire avec rigueur et sérieux. Nous serons d'autant plus vigilants que nous devons également rester en capacité d'accompagner les roybonnais qui seraient les plus frappés par une détérioration de la situation économique.

A l'enthousiasme et au sérieux j'ajouterais volontiers une pointe de volontarisme car c'est ainsi que l'on entreprend de grandes choses et que Roybon mérite le meilleur !

Bien fidèlement,

*Votre Maire
Serge PERRAUD*

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :
Gabriel BRET, Maurice CELLIER, Jacques STREBY

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Avant les élections, un dernier Conseil pour de nouveaux projets

Le 17 février dernier s'est tenue la dernière réunion du Conseil Municipal du mandat précédent.

Il s'agissait notamment de l'adoption du Compte Administratif 2019 qui permet d'appréhender la situation financière de la commune au 1er janvier 2020.

Le Maire, Serge PERRAUD, et son adjoint aux Finances, Romain PERRIOLAT, se sont attachés à mettre en exergue le chemin parcouru pour redresser la situation financière. Les efforts de gestion ont permis que la section de fonctionnement génère des excédents significatifs. En 2019, les dépenses réelles de fonctionnement ont été limitées à 920 072,61 € tandis que les recettes s'élevaient à 1 476 100,01 €.

C'est cet excédent de fonctionnement, en hausse régulière depuis 2015, qui permet désormais à la commune de rembourser sa dette (en baisse de l'ordre de 20% depuis le début du mandat) et de programmer la requalification de la Grande Rue.

La Grande Rue était justement le deuxième gros dossier de ce Conseil. En effet, l'assemblée a adopté le transfert dans le domaine public communal de la section de la RD 71 située dans le bourg, ouvrant la voie à la mise en œuvre de ce projet qui marquera à l'évidence le prochain mandat municipal. Ce transfert donnera une plus grande marge de manœuvre à la commune dans le choix des aménagements à réaliser. En contrepartie de ce transfert le Département versera à la commune une



subvention de 60 000 €. Le Département est par ailleurs à la manœuvre sur la commune, puisqu'il réalise actuellement le contournement qui permettra demain d'évacuer le trafic de transit des camions de la Grande Rue. Le début des travaux dans la Grande Rue est d'ailleurs coordonné avec la mise en service du contournement.

En matière de travaux, le Conseil a également approuvé le plan de financement de la 1ère tranche de modernisation de l'éclairage public. Ces travaux qui seront effectués par Territoire d'Énergie 38 vont concerner les secteurs de la Merlière et du Val Galaure et quelques points lumineux dans le bourg. Deux autres tranches de travaux sont à programmer pour 2021 et 2022.



Entretien du réseau d'eau pluviale

Depuis l'an dernier, la commune a repris un entretien régulier de son réseau d'eau pluviale.

Cette année, à notre demande, l'entreprise MASSON est intervenue le 18 mars pour nettoyer et curer le réseau sur le périmètre suivant : Avenue Luzy Pélissac, Allée du 19 mars 1962, Place Jean Perraud, une partie de la rue de l'Eglise, Impasse du Château, ainsi que l'accès et le parking du groupe scolaire.

Roybon à l'heure des commémorations

Malgré le contexte particulier que nous connaissons, Roybon a célébré le 8 mai dernier le 75ème anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale en Europe

Aux côtés du Maire, Serge PERRAUD, Elisabeth ROUX, Agnes MARTIN et Emmanuel BARLETIER, se trouvaient Maurice Cellier, Président de la FNACA, Gaby Bret, Président du Souvenir Français, les porte-drapeaux André GERMAIN et Louis GERMAIN et Roger DEPOTEX qui officiait comme maître des cérémonies.

Il en fut de même le 18 juin, pour commémorer le 80ème anniversaire de l'Appel du Gal de GAULLE. Cette année, cette cérémonie prenait un caractère particulier et avait comme un air de renaissance dans cette période de déconfinement progressif.



Elagage des voies communales et amélioration de la visibilité

La commune a entamé un vaste chantier d'élagage des voies communales, prestation qui n'avait pas été réalisée depuis plusieurs années.

C'est l'entreprise AGERON qui a été missionnée pour réaliser cette prestation avec le concours des élus Bernard BRESSOT et Jean-François VILLON et du service technique de la commune.

Ce chantier a duré cinq jours pour couvrir la voie du tram, la route des Envers, l'entrée du village (route de Murinais et route de St Siméon de Bressieux). Derrière le lamier, le service technique est passé avec l'épareuse pour broyer les branches restantes.

Parallèlement, le service technique a couvert l'ensemble des voies communales avec l'épareuse pour dégager les accotements et garantir une bonne visibilité aux usagers de la route. Cela représente pas moins de 130 km puisqu'il faut couvrir les deux côtés des 65 km de voies communales.

Un second passage plus tardif permettra de maîtriser la végétation des talus, fossés,



Point d'étape sur le chantier du contournement et le projet de requalification de la Grande Rue



Une déviation est en place pour permettre l'accès au cimetière

Les huit semaines de confinement ont mis un coup d'arrêt temporaire à la réalisation de la voie de contournement. Le chantier a repris progressivement à compter du 12 mai. Il est de nouveau dans une phase très active. Les travaux du giratoire sont en cours, les gros dalots béton et réseaux sont achevés, et les travaux de voirie ont débuté. En juillet, il y aura une coupure de la RD 156 et la mise en place d'une déviation. La livraison du giratoire est prévue au 15 août.

► Les travaux de terrassement du barreau principal sont très avancés et le chantier vise un achèvement des plateformes à la fin juillet.

► Les travaux de voiries seront menés à l'automne, dépendant des délais et résultats des pré-chargements en cours, au droit du cimetière. Les terrains marécageux nécessitent un tassement réalisé par un remblais provisoire.

► Les travaux de voirie du carrefour et du parking du cimetière sont envisagés en octobre 2020 pour permettre un accès lors de la Toussaint.

► Il est prématuré à ce stade de s'avancer sur une date de mise en service qui pourrait se faire au cours du 1er trimestre 2021, en fonction également des aléas climatiques de l'hiver.

De fait, ce nouveau planning, dû à la crise sanitaire, décalera évidemment le début des travaux de requalification de la Grande Rue. L'objectif de la commune reste de démarrer ce chantier au plus près de la mise en service du contournement. La municipalité a désigné son maître d'œuvre pour ce projet et le relevé topographique a été réalisé par notre prestataire au cours du mois de mai.

Une nouvelle réunion d'information sera organisée à l'automne en fonction du travail de la maîtrise d'œuvre. C'est donc un projet plus affiné que lors de la précédente réunion publique qui vous sera présenté.



La route de Viriville sera coupée cet été, le temps d'achever les travaux du giratoire.

Roybon fleurit avec la belle saison

La nouvelle équipe municipale n'a pas attendu son installation officielle pour s'attaquer au fleurissement du village.

Autour d'Agnès MARTIN qui pilote désormais ce sujet, c'est toute une équipe qui s'est mobilisée avec notamment Annie et Serge ROBIN, Jean-François VILLON, Bernard BRESSOT, Emmanuel BARLETIER, Sylvaine BERTOLA. Bravo à eux car ils n'ont pas compté leurs heures.

Les agents techniques ont naturellement apporté leur concours en livrant les jardinières, en nettoyant les massifs après leur réalisation et ils assureront l'arrosage régulier.

Parmi les nouveautés par rapport aux années précédentes on relève le fleurissement de certaines façades et surtout l'engagement de plusieurs particuliers pour fleurir leur pas de porte.

C'est d'ailleurs cette mobilisation du plus grand nombre qui fera le succès dans la durée du fleurissement et qui contribuera à l'embellissement du village.

En tous les cas c'est une nouvelle dynamique qui est lancée. **Elle se poursuivra l'an prochain par la participation de Roybon au concours départemental des villages fleuris.**



Agir ensemble pour stériliser et protéger les chats

Le centre-bourg est soumis à une prolifération de chats qui pose de nombreuses difficultés. La commune agit fortement grâce à une convention avec la fondation 30 millions d'amis pour réaliser des captures, mais cela a un coût significatif. Une meilleure implication de tous serait plus efficace et moins onéreux.

LA STÉRILISATION DES CHATS, UN ACTE DE PROTECTION

Abandon, maltraitance, absence de soins... les chats sont des êtres sensibles et leurs maîtres doivent leur éviter ces souffrances. La stérilisation constitue un acte clé dans cette protection.

Un couple de chats peut donner naissance à 20 000 chatons en 4 ans dont l'avenir n'est pas toujours assuré. Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. **Stériliser ses chats, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon.**



À PARTIR DE QUEL ÂGE PEUT-ON STÉRILISER UN CHAT ?

L'opération peut être réalisée par un vétérinaire à partir de huit semaines. Des études ont montré que la stérilisation effectuée avant le 4^e mois (âge de leur puberté) pourrait même permettre une meilleure prévention de la prise de poids.

Il est important de veiller à donner dès le plus jeune âge aux chats une alimentation diversifiée en textures, alimentation humide avec les pâtées ou bouchées et alimentation sèche, en prenant soin de mettre à leur disposition une coupelle d'eau fraîche, chaque jour renouvelée.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA STÉRILISATION ?

Des études ont été réalisées sur plus de 800 chatons, suivis pendant 7 ans. Elles ont montré que la stérilisation précoce réalisée dès l'âge de 8 semaines ne présente pas plus d'effets secondaires que lorsqu'elle est effectuée après l'âge de 6 mois. Elle a ainsi le mérite pour la chatte comme pour le propriétaire de ne plus subir l'effet portée surprise, source trop fréquente d'abandon.

De plus, une stérilisation permet :

- une meilleure relation entre le chat et sa famille ;
- une diminution conséquente du nombre des abandons ;
- une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage est mieux préservée.

IL EST INTERDIT DE DÉPOSER DE LA NOURRITURE SUR L'ESPACE PUBLIC

Il est rappelé par ailleurs qu'il est interdit, en application du règlement sanitaire départemental, de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Le Maire a d'ailleurs alerté les gendarmes sur les pratiques de quelques personnes. Des procès-verbaux seront dressés à l'encontre des contrevenants.



Nouveau gérant pour la brasserie, concerts et baignade, un bel été au lac en perspective

Avec l'amélioration de la situation sanitaire, la zone du lac sera cet été le lieu de détente et de convivialité que l'on aime. Nous rappelons néanmoins que la baignade n'est pas surveillée et sous la responsabilité de chacun. La brasserie du lac rouvre ses portes avec de nouveaux gérants, Lucas et sa compagne Manon.

Ils souhaitent mettre l'accent sur des produits régionaux, et travailleront donc avec les fermes du secteur, pour l'essentiel des produits frais. Le bar restera une activité importante mais les nouveaux gérants souhaitent aussi mettre l'accent sur la restauration.

La brasserie du lac sera naturellement ouverte toute la journée, afin que les habitants et touristes puissent venir également pour manger une glace ou boire un verre, l'essentiel étant de passer un bon moment dans une ambiance décontractée.

Enfin, bonne nouvelle, comme l'an dernier, la troupe du « PianO du Lac ! » se produira à Roybon le mardi 11 et le mercredi 12 août (accueil du public à partir de 18h, spectacle à 19h). Laissez-vous enchanter par la fanfare flottante du YOOPI JAZZ BAND. Le groupe s'adonne au style New Orleans pour un cocktail dansant et jouissif qui traverse les époques avec aisance et classe. Piano, trompette, trombone, banjo, washboard... L'image peut paraître surréaliste mais l'embarcation du PianO du lac flotte bel et bien ! Let's swing and dance !



Le nouveau conseil municipal déjà au travail

Le Conseil Municipal s'est réuni pour le 1^{ère} fois le dimanche 24 mai. C'est à cette occasion que le Maire et les adjoints ont été élus. Il s'est à nouveau réuni le jeudi 11 juin pour plusieurs délibérations traditionnelles en début de mandat. L'assemblée a, par exemple, approuvé le montant des indemnités du Maire, des adjoints et de la conseillère déléguée. L'enveloppe totale est identique aux années précédentes, c'est-à-dire très en deçà des plafonds fixés par la loi, représentant plus de 12 000 € d'économies par an. Cet effort s'inscrit dans le plan de redressement des finances communales. S'agissant des dossiers propres à la commune on relève en particulier :

- ▶ L'autorisation donnée au Maire de céder un terrain le long de l'Avenue Luzy Pellisac à notre buraliste qui souhaite déménager de la Grande Rue et bâtir son commerce,
- ▶ L'approbation de deux subventions auprès de notre Comité des Fêtes, « Roybon en fêtes » et de l'ADMR des Chambaran,

▶ La constitution d'une provision pour risques dans le cadre du contentieux qui oppose la commune au Crédit Agricole au sujet du prêt de 3 250 000 € contracté fin 2009.

Le Conseil Municipal se réunira à nouveau en juillet pour voter le budget de la commune.



Le nouveau Conseil Municipal s'est déjà réuni à deux reprises

Tous ensemble pour la propreté du village

La propreté et l'embellissement du bourg sont une priorité de la nouvelle équipe municipale. Cela passe par de multiples actions telles que le fleurissement et le projet de requalification de la Grande Rue.

Mais le civisme de chacun peut aussi beaucoup contribuer à la propreté des espaces publics. Il n'existe pas de génération spontanée de débris. Ceux que vous voyez ont été déposés par d'autres. La solution réside dans la conjonction des efforts de tous : habitants et collectivité. La présence de déjections canines sur nos trottoirs et espaces publics n'est que trop fréquente. Nous ne pouvons lutter contre ce phénomène sans votre aide. Il faut rappeler leurs droits et leurs devoirs aux propriétaires de chiens, responsables du comportement de leur animal. **Parmi ceux-ci, figure l'obligation de ramasser les déjections de son animal de compagnie.**



Le propriétaire est responsable du comportement de son animal.



Les deux espaces chiens situés au parc des Charmilles et près du stade seront réalisés au cours du mois de juillet.

La municipalité s'engage pour sa part à réaliser **2 espaces chiens**, l'un dans le parc des Charmilles et l'autre vers le stade. Ces enclos d'une superficie de l'ordre de 25 m² permettront aux chiens de disposer d'un espace spécifique. La municipalité veillera à leur entretien régulier. **Deux distributeurs de sacs** seront également installés pour que les propriétaires de chiens aient tous les moyens nécessaires pour participer à la propreté de l'espace public.

Le Maire a décidé parallèlement de prendre un arrêté sanctionnant sévèrement les contrevenants. Cet arrêté sera publié simultanément avec la mise en service de ces installations. Cet arrêté, qui prévoit une amende de 68 € pour les contrevenants, fera l'objet d'une campagne d'affichage pour que tout le monde en soit clairement informé.

ROYBON FACE À LA CRISE SANITAIRE

Après une campagne sanitaire de recommandation des « gestes barrières » hygiéniques et de distanciation sociale, la décision d'un confinement au niveau national est annoncée au soir du lundi 16 mars 2020 par le président de la République, Emmanuel Macron, lors d'une intervention télévisée.

Il indique à plusieurs reprises que la France est en guerre sanitaire contre la Covid-19. Le pays, au stade 3 des mesures sanitaires gouvernementales, est en pleine expansion épidémique.

La mairie face à la crise

Comme dans les 35 000 autres communes françaises, la mairie s'est organisée progressivement.

On savait déjà que le vendredi précédent était le dernier jour de classe avant un long moment. Dans la foulée, l'accueil du public en mairie et la bibliothèque municipale ont fermé.

Durant ces huit semaines de confinement beaucoup de choses ont été faites, dont certaines sont d'ailleurs riches d'enseignements et pourront inspirer l'action de la municipalité. De beaux gestes de solidarité sont aussi constatés.

► La bibliothèque met progressivement en place un service de portage de livres à domicile. Ce sont ainsi 18 familles qui l'ont sollicité au moins une fois, pour un total de 354 prêts d'ouvrages.



Le portage de livres à domicile, une initiative qui a rencontré un bel écho

► Le service administratif, afin de limiter le nombre d'agents présents en même temps dans les locaux, s'initie au télétravail.

► Dans le cadre de l'initiative lancée par Bièvre Isère Com-

munauté, une vingtaine de couturières est mobilisée. Plus de 700 masques aux normes sont ainsi confectionnés et les élus assurent une distribution en porte à porte.



Les masques des couturiers et couturières de Roybon ont particulièrement été appréciés par les habitants.

► Durant toute la période le service de portage de repas à domicile est maintenu.

► Les élus reprennent, sur la base des listes électorales, la liste des personnes âgées de plus de 70 ans, et les contactent individuellement pour vérifier qu'elles ne manquent de rien.

► La municipalité vient en support de roybonnais qui organisent tous les vendredis une collecte de pâtisseries pour le personnel de l'EHPAD et certains roybonnais particulièrement isolés par le confinement.

► Le service administratif de la mairie distribue quelques attestations dérogatoires aux habitants qui n'ont pas d'imprimante.

Enfin, après huit semaines et le passage du pic épidémiologique, le gouvernement annonce le déconfinement progressif à compter du lundi 11 mai.

Là encore, la municipalité organise la déclinaison locale.

Le Maire écrit par mail à tous les parents d'élèves dès le 7 mai pour leur annoncer la réouverture de l'école sur la base du volontariat le mardi 12 mai.

Le protocole sanitaire produit par l'Education Nationale est décliné pour l'école avec une batterie de mesures (multiplication des points d'entrée avec barriérage pour éviter les attroupements, lavage des mains à de multiples reprises, marquage au sol, interdiction des jeux de contact, réaménagement des salles de classe...). La cantine est assurée en repas froid les deux premières semaines avant de retrouver un régime normal. Le 1er jour ce sont 25 enfants qui déjeunent sur place. Désormais et jusqu'à la fin de l'année scolaire, la cantine est assurée en deux services de repas.



À la cantine, une organisation adaptée

26 enfants ont retrouvé, dès le 1er jour et avec plaisir, le chemin de l'école ! Le protocole sanitaire très strict a été mis en place avec notamment la matérialisation de la distanciation d'au moins 1 m dans les couloirs, les classes, les cours de récréation et à la cantine. Le lavage des mains, les jeux sans contacts, l'utilisation de son propre matériel, enfin tous les gestes barrières sont quotidiens et demandent beaucoup d'attention de la part des adultes qui encadrent les élèves.

Il est difficile pour des enfants de ne pas se toucher : il faut trouver de nouveaux jeux, les enfants ont beaucoup d'imagination et faisons leur confiance, ils savent inventer de nouvelles règles (sans contacts) .



Le Maire et Anne-Marie JACQUET, Conseillère Municipale Déléguée, on accueillis Jean-Pierre BARBIER, Président du Département, Claire DEBOST, Conseillère Départementale et Jean-Claude PEYRIN, Vice-Président en charge des transports. Merci à eux d'avoir choisi Roybon pour leur première visite de terrain après le déconfinement.

Un grand merci à **Emeline METENIER**, la directrice de l'école et aux enseignantes qui ont su s'adapter et se mettre au service des élèves avec autant de conscience professionnelle en cette période inédite de pandémie.

Merci aux personnes de service et aux agents techniques qui ont assuré la mise en place du protocole avec réactivité et respect des exigences, merci aux bénévoles qui ont permis par leur présence et leur aide d'organiser deux services de repas lors de la pause méridienne.

L'accueil du public en mairie reprend à son tour le jeudi 14 mai. Un plexiglass protège désormais l'agent d'accueil et tous les usagers du service public doivent se laver les mains en entrant et venir masqués. Ces règles sont amenées à durer.

Le même jour, à la suite d'un échange téléphonique, le Maire obtient du Préfet la réouverture de la pêche sur le lac. C'est dans cette même fin de semaine que s'organise la distribution des masques fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'étale sur quelques jours.



La pêche sur le lac est à nouveau autorisée depuis le 14 mai

Enfin, c'est le tour de la bibliothèque qui rouvre ses portes le lundi 25 mai. Là aussi une organisation spécifique est mise en place (sas à l'entrée avec gel, obligation du port du masque, parcours marqué au sol, plexiglass pour la bibliothécaire, désinfection des livres touchés et mise à l'écart 48h...).

Jusque-là les services municipaux ont su s'adapter pour assurer la continuité du service public. La situation devant logiquement s'améliorer progressivement, si tout le monde reste vigilant sur le respect des gestes barrières, nul doute que nous pourrons continuer à répondre à nos missions pour votre service.

Tous solidaires avec l'EHPAD

Le personnel de l'EHPAD de Roybon remercie toutes les familles de résidents et tous les roybonnais qui, par leurs messages de soutien et de sympathie, les ont accompagnés au cours de la crise sanitaire que nous avons traversée.

La Résidence René Marion a en effet subi de plein fouet cette épidémie avec de nombreux résidents et d'agents contaminés. Aujourd'hui, le retour à la normale est vécu avec soulagement. Progressivement depuis un mois les activités ont repris, les repas en salle à manger et surtout les visites des familles, même si elles sont encore très encadrées.



La communication avec les familles a toujours été faite en toute transparence : les mauvaises nouvelles comme les bonnes sur le plan individuel et pour la collectivité. Le médecin coordonnateur, la cadre supérieure de santé ont informé le référent familial à chaque étape de la maladie pour les résidents concernés, des communiqués collectifs aux familles ont été transmis par mail chaque semaine. Heureusement la majorité d'entre eux est totalement sortie d'affaire.

Il y a eu deux dépistages massifs de l'ensemble des occupants de la résidence, les 6 et 25 avril par l'équipe de prélèvements du CHU de Grenoble. L'équipe de gériatres de Voiron s'est déplacée deux fois au cours de ce même mois et a examiné tous les résidents. Des hospitalisations au CH de Voiron ont été facilitées par ce suivi médical très précieux pour les médecins traitants et le médecin coordonnateur de l'EHPAD. Nous nous inscrivons dans le réseau de soins Bièvre Chartreuse Voiron qui face à cette crise nous a donné les moyens de prendre en charge les résidents. Nous déplorons 17 décès parmi nos 132 résidents, 12 étant liés directement à la Covid-19 pour cette période. Tous les

moyens matériels et humains ont été mis en œuvre pour accompagner au mieux les résidents et les agents. L'EHPAD a bénéficié du soutien d'entreprises privées, d'associations, et du Département pour la fourniture de masques, tabliers et autres moyens de protection ainsi que l'achat de matériel de confort pour les résidents.



Bien implanté dans la commune de Roybon, l'EHPAD a aussi pu compter sur sa population et son équipe municipale pour lui manifester son soutien au plus fort de la crise alors que des messages malveillants sur les réseaux sociaux attristaient fortement les agents totalement investis dans l'accompagnement des malades.

La Résidence a bénéficié de la réserve sanitaire pour remplacer le personnel malade, victime lui aussi du virus. Cette crise est bien spécifique dans cet aspect, en effet le Covid 19 a mis à mal les équipes de soins, elles n'ont pourtant rien lâché en termes d'accompagnement, d'humanisme, de professionnalisme.

Aujourd'hui, l'ensemble des professionnels de Roybon se maintient en vigilance afin d'empêcher le retour du virus. Petit à petit, les projets reprennent et en particulier celui de la construction du nouvel EHPAD dont la livraison est prévue à la fin de l'année 2020.

N. DUCHET, Directrice de l'EHPAD René Marion



Les infirmières vous disent merci !

Dans cette période de relative accalmie nous tenions à remercier tous les habitants de Roybon et des villages alentours pour leur compréhension, leur parole de soutien et leurs petits gestes plein d'attention.

Comme tant d'autres, les soignants ont été très présents sur le terrain bien loin du confinement.

Il a fallu organiser notre travail, notre sécurité et la sécurité de nos patients.

La solidarité en prêt de matériel de protection et autres a été très appréciée.

Le perpétuel questionnement autour du coronavirus nous a obligé à nous adapter au mieux chaque jour.

Les semaines à venir comportent encore de nombreuses incertitudes et nous souhaitons beaucoup de courage aux plus exposés d'entre nous.

Merci encore pour votre confiance et la reconnaissance de notre travail.

*Christèle, Ségolène, Nathalie, Florence,
Infirmières du point santé*



Le personnel de l'EHPAD a tenu, lui aussi, à remercier les Roybonnais qui se sont mobilisés pour leur témoigner leur soutien

Bravo à Bièvre Isère Communauté, merci aux couturières et couturiers !



La confection et la distribution des masques, un bel exemple de mobilisation positive

Dès le 5 avril, Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté, lance l'opération « **TOUS MASQUÉS EN BIÈVRE ISÈRE** » En partant d'un modèle proposé et valorisé par le CHU Grenoble Alpes, il est proposé de créer des points de distribution du tissu dans chaque commune. Bièvre Isère Communauté fournit le tissu, les élastiques, le fil et surtout le patron. La municipalité de Roybon a bien entendu répondu présente en mobilisant une formidable équipe de couturières à qui nous voulons rendre un hommage appuyé.

Un grand merci donc à : Nathalie BUISSON , Patricia GAMBINO, Simone VICAT, Marie BLANCO, Anne Marie JACQUET, Marie-Danielle TROUILLET, Mymose MARTIN, Sylvie ZINI, Michelle DUTAUT, Evelyne ZEPP, Sylvaine BERTOLLA, Marie POZZA, Annie ROBIN, Magali VANUCCHI, Alain VANUCCHI, Nathalie GENOUDET, Marilynne POIPY, Agnès MARTIN, Baya AMIEUX, Françoise MACHUT, Sadiya AMARA, Monique MANCIP, Liliane DUPORT, Collette LASCOMBES, Anne-Marie CHARDON, Sylvie VINAY, Corine VINAY et Pierrette VINAY...

Entretien avec Serge PERRAUD

Les élections municipales se sont tenues le 15 mars dernier. Du fait de la présence de deux listes il était acquis que le scrutin ne comporterait qu'un seul tour. Les résultats ont conforté l'action de la municipalité en place depuis 2014. En effet, l'équipe de Serge PERRAUD avait été élue à l'époque avec 63,48 % des suffrages. Après six ans, pour bonne part consacrés au redressement financier de la commune, l'équipe renouvelée, composée de six élus sortants, est reconduite avec 69,59%.



? **VIVRE À ROYBON : C'EST UN NOUVEAU MANDAT QUI DÉBUTE. QU'EST-CE QUI L'EMPORTE ENTRE L'ENTHOUSIASME DES NOUVEAUX PROJETS ET L'ANGOISSE DE LA PAGE BLANCHE ?**

SERGE PERRAUD

“ Nous ne partons pas d'une page blanche ! Les projets que nous allons entreprendre sont à notre portée grâce au travail de l'équipe précédente.

Je veux d'ailleurs remercier tous les élus du mandat précédent pour leur contribution.

Je pense naturellement à mon ancien 1er Adjoint, Maurice VICAT, à Anne-Laure LEFRANCOIS, qui avait en charge les affaires scolaires, Flora AMARA, Jean-Yves THOMAS, José NOGUERA, Nathalie GENOUDET, Jean-Claude FOUDEZ. Ils peuvent être fiers du travail accompli ensemble.

Je veux aussi saluer l'implication de Françoise MACHUT et Olivier DUMAS. Bien sûr nous ne partageons pas les mêmes idées mais je leur reconnais volontiers la sincérité de leur engagement. ”

? **VIVRE À ROYBON : CES ÉLECTIONS SE SONT DÉROULÉES DANS UN CONTEXTE PARTICULIER, C'EST LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE ?**

SERGE PERRAUD

“ Les élections municipales sont un temps fort de la vie démocratique dans notre pays. D'abord parce que la commune reste l'échelon démocratique auquel nos concitoyens sont le plus attachés. Ensuite parce que c'est l'échelon de proximité, celui où les questions de vie quotidienne sont le mieux traitées. Nos concitoyens sont donc extrêmement concernés et en capacité d'ap-

précier l'action de leurs élus. C'est ce qu'ils ont fait ici à Roybon comme dans les 35 000 communes de France. Ils l'ont fait évidemment dans un contexte particulier : celui de cette terrible crise sanitaire qui frappe la France, l'Europe et le monde entier.

C'est la raison pour laquelle mes premiers mots de Maire ont d'abord été en direction de tous ceux qui ont connu l'angoisse et la souffrance. Je pense à tous ces professionnels de santé qui ont démontré, une fois de plus, leur dévouement et leur sens du devoir. Ici à Roybon, nous pensons en particulier à la directrice, aux cadres et aux agents de l'EHPAD, au Dr PRIEUR, aux infirmières, à notre pharmacien, aux bénévoles et au personnel de l'ADMR.

De son côté, la commune a pris toutes les mesures nécessaires durant la période de confinement. Nous avons assuré la continuité du service public et je veux remercier tous ceux qui y ont contribué, élus et agents. Le déconfinement progressif est une nouvelle étape et nous la menons avec toute la rigueur nécessaire. ”

? **VIVRE À ROYBON : COMMENT ANALYSEZ-VOUS LES RÉSULTATS ?**

SERGE PERRAUD

“ C'est donc aux prémices de ce contexte particulier, juste avant le confinement, que les Roybonnais nous ont largement renouvelé leur confiance.

Malgré la crise et les inquiétudes, plus de 60% d'entre eux sont venus voter, soit 15 points de plus que la moyenne nationale. Parmi ceux qui sont venus voter, près de 7 sur 10 ont choisi la liste « J'aime ROYBON ». Ce résultat appelle de ma part deux observations :

- En premier lieu, c'est un résultat clair, net, d'une ampleur incontestable, qui donne à la majorité municipale une légitimité forte.

INTERVIEW DU MAIRE

• En second lieu, j'observe que cette majorité est plus importante encore que celle que nous avons rassemblée il y a six ans.

C'est donc bien à la fois un bilan et un projet qui ont été plébiscités. Il y en a une vraie logique puisque c'est le bilan du redressement financier qui a permis de proposer des réalisations ambitieuses dont nous avons désormais les moyens. ”

VIVRE À ROYBON : LE PROJET N'EST-IL PAS REMIS EN CAUSE PAR CETTE CRISE ?

SERGE PERRAUD

“ En aucun cas ! Bien sûr des ajustements de calendrier vont être nécessaires. Le chantier du contournement a été interrompu durant huit semaines et sa reprise s'est faite progressivement. Le démarrage des travaux de la Grande Rue sera lui-même impacté. Et comme nous serons alors à l'hiver, l'impact en terme de calendrier sera peut-être important. Les Roybonnais attendent la requalification de la Grande Rue depuis plusieurs dizaines d'années, il est possible que quelques mois supplémentaires soient nécessaires.

Mais l'avenir de Roybon c'est la réalisation du projet que les Roybonnais ont approuvé.

L'avenir de Roybon c'est l'ouverture du nouvel EHPAD qui va améliorer les conditions de vie des résidents, pérenniser pour trente ans près de 150 emplois sur la commune avec de meilleures conditions de travail et qui marque le début de l'urbanisation d'un nouveau quartier.

L'avenir de Roybon c'est une volonté d'associer toutes celles et ceux qui veulent s'investir dans un esprit constructif aux côtés de la nouvelle municipalité. ”

VIVRE À ROYBON : VOUS AVEZ UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE QUELQUES MOTS ?

SERGE PERRAUD

“ Elle allie l'expérience des anciens et l'énergie du renouvellement. Deux anciens adjoints : Romain PERRIOLAT pour les finances et l'administration générale et Elisabeth ROUX pour le vivre ensemble et la culture. Deux nouveaux, Agnès MARTIN, en charge de la vie commerciale, de l'entretien du bourg et du fleurissement et Emmanuel BARLETIER, qui sera en charge de l'animation du village, de la vie associative, de la base de loisirs et du camping. Anne-Marie JACQUET est Conseillère Mu-

nicipale déléguée pour les affaires scolaires et l'action sociale. Mylène GRIMA sera l'élue référente pour la bibliothèque. Serge ROBIN, Jean-François VILLON et Bernard BRESSOT s'impliquent notamment dans l'entretien des voies communales et des chemins. Tristan VALCKE va nous aider sur les nouvelles technologies. Marie POZZA-ADAM sera très attentive à la prise en compte des enjeux de développement durable. Tout le monde connaît l'engagement de Marie-Danielle TROUILLET pour aider les personnes en difficulté et s'impliquer pour la qualité de vie des résidents de l'EHPAD.

Je suis heureux de constater qu'avant même de prendre leurs fonctions les nouveaux élus se sont attelés à la tâche.

Ce qui a d'ores et déjà été fait en matière de fleurissement est exactement à l'image de ce que je souhaite mettre en œuvre : embellir notre village avec l'implication des habitants. Sachons décliner ce modèle à l'ensemble des réalisations que nous mènerons.

L'avenir de Roybon s'inscrit naturellement dans un cadre plus large, celui de notre intercommunalité. Roybon a vocation à faire vivre l'identité des Chambaran au sein de Bièvre Isère Communauté. Nous y veillerons. Notre territoire, de par son caractère naturel exceptionnel, est particulièrement à même de servir de modèle pour une économie de développement durable qui tirera les leçons de la crise sanitaire pour les décennies à venir. ”



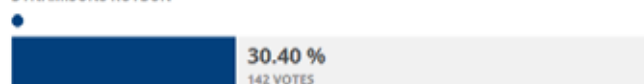
Résultats du 1^{er} tour des élections municipales 2020 - Roybon

S. PERRAUD
J'AIME ROYBON !



SIÈGES ATTRIBUÉS : 13

F. MARGARON
DYNAMISONS ROYBON



SIÈGES ATTRIBUÉS : 2

Taux d'abstention : 39,93 %

LES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Serge PERRAUD,
Maire



Agnès MARTIN,
Adjointe en charge de la vie commerciale, de l'entretien du bourg et du fleurissement.



Romain PERRIOLAT,
Adjoint en charge des finances et de l'administration générale.



Serge ROBIN,
Conseiller Municipal.



Jean-François VILLON,
Conseiller Municipal.



Bernard BRESSOT,
Conseiller Municipal.



Marie POZZA-ADAM,
Conseillère Municipale.

MANDAT



ROYBON



Elisabeth ROUX,
Adjointe en charge du vivre ensemble et de la culture.



Emmanuel BARLETIER,
Adjoint en charge l'animation du village, de la vie associative, de la base de loisirs et du camping.



Anne-Marie JACQUET,
Conseillère Municipale déléguée en charge des affaires scolaires et l'action sociale.



Mylène GRIMA,
Conseillère Municipale référente pour la bibliothèque.



Tristan VALCKE,
Conseiller Municipal.



Marie-Danielle TROUILLET,
Conseillère Municipale.




Jean-Claude BETEMPS,
Conseiller Municipal.



Florence MARGARON,
Conseillère Municipale.

 Majorité municipale

 Elu indépendant

 Minorité municipale

2020-2026



De nouvelles activités pour les seniors

L'association ADMR des Chambaran accompagne les personnes âgées ou handicapées de notre territoire à travers des prestations d'aide à domicile. Elle met aussi en place plusieurs manifestations contribuant à développer le vivre ensemble : Loto annuel, soirée théâtre, défilé de chars à la Jeanne Sappey.

En 2020, cette association développe une nouvelle gamme d'activités ouvertes à ses usagers à travers un programme d'ateliers d'activités manuelles.

► Le premier atelier réunissait le 5 février dernier plus de 30 participants autour d'une activité traditionnelle de mondée. Un thème cher à bien des participants, favorisant les échanges de souvenirs et les discussions.

► Deux autres ateliers sont d'ores et déjà programmés : un atelier pliage de fleurs puis un suivant autour du tricot.

L'objectif de ces rencontres est d'offrir un moment de convivialité aux personnes âgées et handicapées, par un temps collectif permettant de réduire l'isolement généré par la perte d'autonomie. C'est aussi l'occasion de solliciter les capacités intellectuelles et motrices des personnes par des activités adaptées.

L'association recherche des personnes disposant de compétences en terme d'animation, d'ergothérapie ou tout simplement de temps pour étoffer ce programme.

Contact : ADMR ☎ 04 74 54 13 04



Venez donner votre sang

Cet été, l'amicale des donneurs de sang de la Haute-Galaure vous donne rendez-vous

**LE 23 JUILLET 2020
DE 16 H 45 À 19 H 45
À LA SALLE DES FÊTES
DE ROYBON.**



Le Président de l'Amicale, Jean-Pierre Spay et les membres du bureau lancent un appel à TOUS. Les seules conditions pour faire un don : être en bonne santé, avoir entre 18 ans et 70 ans et peser plus de 50 kg. Vous pouvez faire jusqu'à 4 dons par an pour les femmes et 6 pour les hommes.

Le DON DU SANG est un geste utile , simple QUI PERMET DE SAUVER DE NOMBREUSES VIES AU QUOTIDIEN et , dans cette société « du chacun pour soi », ce n'est pas rien. Venez nombreux, ils comptent sur vous.

Le Comité des fêtes va se relancer

La crise sanitaire a perturbé le programme de Roybon en fêtes. Ce n'est pas son impact le plus regrettable, comme chacun sait. A ne parler que de Roybon, l'EHPAD a été lourdement touché.

Nous avions notre carnaval le samedi 21 mars. Impossible de le maintenir, alors que le président avait annoncé la fermeture des établissements scolaires pour le 16 !

La randonnée pédestre du 1er mai a été annulée. Nous devons attendre l'an prochain, pour la mettre en place, avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle correspondra tout à fait au label « station verte ».

Le repas partagé et le bal du 13 juillet ne pourront pas être organisés, faute de respecter la fameuse distanciation sociale. Alors que reste-t-il pour 2020 ? **Le parcours des talents ? La date prévue initialement le 28 juin n'est pas tenable. Si cette manifestation peut avoir lieu, ce serait plutôt fin août ou début septembre.**

Quant au marché de Noël, il ne devrait pas être contrarié par une épidémie finissante. Soyons prudents toutefois ! **Prudents et résolus à donner l'an prochain au comité des fêtes toute l'énergie que nous avons en quelque sorte économisée !**

EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

FESTIVAL SANG D'ENCRE 2020

Cette année encore la bibliothèque participera au prix des lecteurs « Gouttes de Sang d'encre » (romans policiers) et au prix « Bulles de Sang d'encre » (BD polar) du festival Sang d'Encre de Vienne autour des littératures policières.

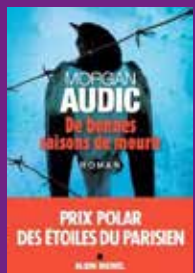


Voici les ouvrages sélectionnés

Prix Bulles de sang d'encre : plus d'infos sur : <https://www.bulles-sang-encre.fr/>



Prix Gouttes de sang d'encre : plus d'infos sur : <https://www.sangdencre.org/>



Vous pouvez retrouver les sélections à la bibliothèque dès à présent !

DES LIVRES POUR L'ÉTÉ

De nombreuses nouveautés vous attendent dans les différents rayons de la bibliothèque, venez nous rendre visite...vous trouverez sûrement votre bonheur !



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les horaires d'été s'appliqueront à partir du Lundi 6 Juillet

Lundi : 10h-12h • Mardi : 14h-17h30 • Mercredi : 15h30-18h • Samedi : 9h30-12h

En plus des permanences d'ouverture, nous vous proposons un système de « DRIVE », vous pouvez réserver des documents par mail (bibliotheque-roybon@wanadoo.fr)

ou par ☎ 04 76 36 52 04 et venir les récupérer dans l'entrée de la bibliothèque aux heures d'ouverture.



Les nouveaux horaires d'ouverture du cabinet médical



DR PRIEUR - 96 GRANDE RUE

☎ **04 76 36 22 08**

► VISITES À DOMICILE :

LUNDI-MERCREDI-VENDREDI le matin
à partir de 10h30 (téléphoner avant 8h10)

► CONSULTATION SUR RENDEZ-VOUS :

LUNDI-MARDI-MERCREDI-VENDREDI
de 14h00 à 18h00
MARDI & VENDREDI matin de 8h30 à 10h30
SAMEDI matin de 8h30 à 11h10

CABINET FERME LE JEUDI

pour les prises de rendez-vous,
il est nécessaire de téléphoner avant 16h

EN CAS D'URGENCE :

En soirée, le week-end et jours fériés,
contacter le **SAMU** : ☎ **15**

Déclaration annuelle des ruches du 01/09 au 31/12



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

🌐 <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : ☎ 01 49 55 82 22 ✉ assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).

Les journées défense citoyenneté



Les journées défense citoyenneté des mois de mai et juin ont été reportées en raison de la crise sanitaire. Il en sera de même pour celles de juillet.

Celles-ci reprendront à partir du mois de septembre. Exceptionnellement, les jeunes seront convoqués à 17 ans et 6 mois et non pas à 17 ans et 3 mois.

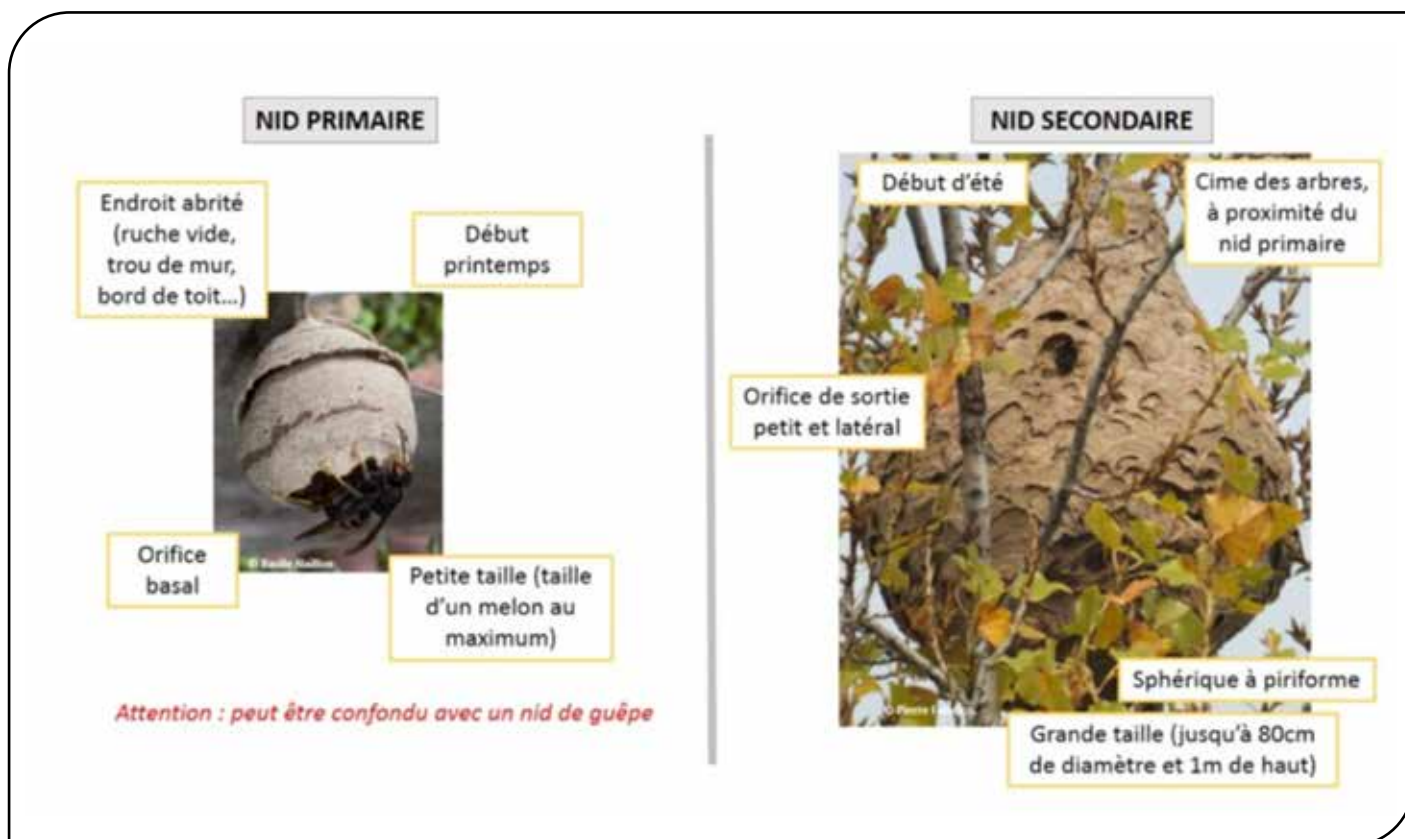
QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

La lutte contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2019 : Une baisse du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 786 contre 1855 en 2018. Dans l'Isère, 35 nids découverts en 2019 contre 37 en 2018.

Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.

SIGNEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile **Frelon Asiatique**

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

ORIGINE DE L'AVENUE CENTENAIRE DE ROYBON

L'Avenue du Bourg des Deux Mondes avant la création de cette nouvelle avenue



Dans les années 1900, l'avenue n'existait pas et à sa place s'étendaient de nombreux jardins. Le terrain allait en pente légère jusqu'au bief, canal du moulin qui venait de l'Aigue Noire un peu plus bas que le 1er déversoir du lac actuel. Le canal alimentait le moulin en passant par le lavoir aujourd'hui disparu pour rejoindre la serve sous la route devant le Café des Tramways.

Au tout début un chemin a vu le jour et a vite grandi pour devenir une route, vraisemblablement entre 1910 et 1915. La carte postale que nous reproduisons ici a en effet été écrite en juillet 1915.

En août 1917 il y eut de graves inondations et des affaissements de terrain (vers le grand mur actuel), ce qui a retardé les travaux. Une chose est sûre, lors de l'inauguration du monument Saint-Romme et de sa statue de la liberté offerte par Bartholdi en septembre 1906, l'avenue n'existait pas encore. Les gens rejoignaient la Place St Romme de la Gare en passant devant le Café des Tramways, la porte de Saint-Vallier, la rue de l'église et la rue de Gentin. Bref, une belle côte à grimper.

L. Roybon (1915) - Vue générale sur l'Av.



L'Avenue en 1915

Une vue générale de l'Avenue sur laquelle on observe bien la rangée d'arbres qui la borde



Le village était traversé par la Grande Rue en venant de Saint Siméon de Bressieux direction Saint-Marcellin en passant par la porte de Romans. (la 1ère photo est hors remparts)

Récit des petites histoires de Roybon

Au début, l'avenue s'appelait tout simplement l'Avenue, puis elle est devenue l'Avenue du 8 mai 1945. C'est en 1997 qu'elle a pris le nom de Luzy de Pellissac, donatrice de l'église et de l'Hôpital longeant l'avenue.

Sur les 300 mètres de l'avenue il y avait une douzaine d'arbres qui la jalonnaient jusque dans les années 1960 et les parkings n'existaient pas (voir dernière carte postale couleur)

En 2009 l'avenue a été rénovée et les derniers arbres enlevés, seul le gros tilleul centenaire avait survécu et obligea à un rétrécissement de la chaussée. Il vient de disparaître depuis la mi-mars. En effet, la semaine avant le confinement, le bosquet des grands frênes a été abattu du fait du risque que les branches mortes tombent sur les voitures du parking de l'EHPAD.

Puis ce fut au tour du grand tilleul qui, malade lui aussi, a subi le même sort. C'est l'entreprise VR Paysages de Rémi Vicat et son équipe qui se sont chargés du travail.

En attendant, le propriétaire des lieux a beaucoup de regrets, mais c'était une obligation !

A l'automne, un autre arbre sera planté avec d'autres plus en retrait.

Gabriel BRET



L'Avenue Luzy de Pellissac de nos jours, depuis les travaux de 2009



L'abattage du vieux tilleul, dernier vestige de l'origine de cette voie : un grand regret mais une nécessité pour la sécurité de tous



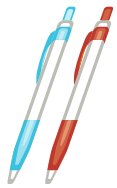
ATELIERS
CITOYENS

PARTICIPATIFS

VENEZ VOUS INSCRIRE !

La nouvelle municipalité avait pris l'engagement durant la campagne électorale de mettre en place des "ATELIERS CITOYENS" pour associer les habitants qui le souhaitent à la réflexion sur les actions à mener sur la commune.

N'y a-t-il pas plus beau symbole de lancer la première initiative publique à l'occasion de notre fête nationale ?



VENEZ-NOUS RENCONTRER, DISCUTER ET VOUS INSCRIRE

LE 14 JUILLET ENTRE 14H ET 18H

AU STAND QUI SERA INSTALLÉ À PROXIMITÉ DE LA BRASSERIE DU LAC.



ATELIER 1

Finances et administration générale

Animateur : Romain PERRIOLAT

ATELIER 2

Vie scolaire et affaires sociales

Animatrice : Anne-Marie JACQUET

ATELIER 3

**Animation, culture, vie associative,
tourisme et développement du territoire**

Animateur : Emmanuel BARLETIER

ATELIER 4

**Valorisation du patrimoine, fêtes
et cérémonies, vivre ensemble**

Animatrice : Elisabeth ROUX

ATELIER 5

**Vie quotidienne, commerces
et entretien du bourg**

Animatrice : Agnès MARTIN

ATELIER 6

**Travaux, voirie et bâtiments
communaux**

Animateur : Jean-François VILLON



ROYBON

LE 14 JUILLET ENTRE 14H & 18H

AU STAND QUI SERA INSTALLÉ
À PROXIMITÉ DE LA BRASSERIE DU LAC.